

OBJET : Assemblée Générale 2016

Chers amis Présidents de club, gérants de société, représentants d'établissement,

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance de cette Assemblée Générale au cours de laquelle sera élu le nouveau Conseil d'Administration de la ligue de voile PACA et les représentants de notre région à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de voile le 25 mars 2017.

La désignation par vos clubs de vos représentants doit donc être faite dans les meilleurs délais, si possible pour le 15 février 2017 pour qu'ils puissent être convoqués dans les délais légaux soit au plus tard le 24 février 2017.



Un représentant non convoqué par la ligue ne pourra siéger à l'Assemblée Générale.

Vos représentants souhaitant être délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Voile doivent remplir le formulaire A1.

Liste des documents :

- ✓ Convocation et ordre du jour à votre intention.
- ✓ Le PV de l'AG 2015 du 12 mars 2016.
- ✓ Tableau du nombre de représentants par clubs, sociétés, établissements.
- ✓ Liste de vos représentants désignés à remplir et à renvoyer avant le 15 février 2017 à : ligue@voilepaca.fr
- ✓ Le formulaire A1
- ✓ Fiche « question(s) diverse(s) »

Retrouvez tous ces documents sur www.voilepaca.fr

Je compte sur votre présence à cette réunion annuelle et ELECTIVE.

Fait à La Seyne sur Mer, 20 janvier 2017



Claude Le BACQUER
Président
Ligue de voile PACA